

## Loi sur le domaine national : Doudou Ndoye décline ses ambitions



**La réforme foncière est en marche au Sénégal. Et Me Doudou Ndoye, président de la commission nationale qui en est chargée, n'affiche pas de petites ambitions. «Nous réussirons au Sénégal ce que personne n'a réussi en Afrique», a-t-il dit hier en présidant l'atelier de validation technique des résultats de l'étude «Cadre d'analyse de la gouvernance foncière (Cagf) : application au Sénégal».**

Me Ndoye, qui est à la tête d'une commission de 75 membres, compte s'attaquer à la Loi sur le domaine national, dont la réforme a longtemps été agitée sans jamais aboutir. Une des missions confiées à la commission de réforme est de «procéder à la vérification de toutes les occupations du domaine national». Institué par une loi de 1964, le domaine national est au cœur de la réforme foncière. «La loi sur le domaine national a été prise sur un fondement idéologique ancien qui voulait que l'Etat soit au cœur de tout et soit propriétaire de tout. La loi organise l'usage et la gestion du domaine national mais le droit y est absent. Il ne s'y invite que quand les conseils ruraux affectent une terre», souligne l'avocat et homme politique tout en déplorant que «cette loi (ait) privé toutes les personnes vivant dans le monde rural du droit de propriété». S'agissant des réformes qu'il compte introduire, le juriste déclare : «Maintenant que les conseils ruraux existent et dirigent l'application de cette loi, nous ne pensons pas demander l'abrogation, mais nous pensons faire des réformes de telle sorte que les conseils ruraux qui dirigent les terres du monde rural aient suffisamment de pouvoir et de moyens pour que les zones rurales qui dépendent de leurs administrations aient aussi suffisamment de moyens pour le travail et l'enrichissement des paysans et des agriculteurs du Sénégal».

Dans cette tâche, la commission s'était attiré les tirs groupés du monde paysan absent dans sa composition. Mais l'écueil est dépassé, puisque le Cncc va désormais intégrer la commission et mettre à sa disposition le résultat des réflexions qu'elle a menées sur la réforme foncière.

Source : <http://www.lequotidien.sn/index.php/economie/item/20470-loi-sur-le-domaine-national-doudou-ndoye-d%C3%A9cline-ses-ambitions>